

# BONJOUR

Le **PIT**

- Un atelier d'occitan à Glane, un mercredi sur deux
- Inscription en école maternelle : c'est le moment
- Tournoi de scrabble ouvert à tous le 12 février
- Préparez vos costumes pour le carnaval du 6 mars
- L'esquisse du futur bâtiment de l'Office de tourisme
- Les résultats du 26<sup>e</sup> Concours de poésie de la ville

## EDITO

Mi janvier, le Ministre du Budget et de la Fonction publique annonçait la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires d'ici à 2013. Le message a le mérite d'être clair : le démantèlement du service public va se poursuivre à rythme soutenu. Pourtant le mal est déjà grand. Les fermetures de services hospitaliers ou de tribunaux, les dysfonctionnements à la SNCF, le changement de statut de la Poste et les menaces de privatisation qui l'accompagne en sont quelques exemples qui se traduisent par moins d'emplois et moins de services aux usagers.

L'enseignement, vous le savez, n'est pas épargné. 16 000 postes doivent être supprimés cette année, dont 148 en Limousin. Si le projet présenté par le Rectorat n'est pas empêché, cela aurait pour conséquence la fermeture de deux sections au lycée Paul-Eluard.

Le déficit budgétaire de l'Etat est tel, nous dit-on, qu'il n'y aurait pas d'autre alternative. Cependant, parallèlement à l'accroissement de la précarité et de la misère, 40 milliards d'euros de dividendes seront distribués aux actionnaires au titre de 2010 et pour une bonne part, échapperont à l'impôt.

Ce ne sont pas les services publics, facteurs de justice, de cohésion et de progrès social qui menacent l'équilibre des finances publiques, mais la politique gouvernementale qui privilégie l'avidité de quelques-uns au détriment du bien être du plus grand nombre.

C'est à cette politique qu'il convient plus que jamais de s'opposer.

Pierre Allard, maire

## ZOOM

### Permanences de la FNATH

Désormais, la FNATH (accidentés de la vie) tient ses permanences le lundi qui suit le 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 14h à 16h30 et le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h30 au local, 1 place Auguste-Roche en présence de la conseillère juridique et des membres du bureau.

Cette année, les permanences du lundi auront donc lieu les 21 février, 21 mars, 23 mai, 20 juin, 18 juillet, 22 août, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre.

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • février 2011 • N°95

## La valse des chantiers



Avenue Jean-Jaurès les travaux ont commencé par la réfection des réseaux.

### De nombreux chantiers d'aménagement urbain sont en cours en ce début d'année. Petit tour d'horizon.

Jean-Jaurès, Lénine, Elisée-Reclus. La liste des principaux chantiers d'aménagement urbain évoque l'histoire politique et sociale de l'Europe à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle. Les plus grincheux diront que cela tient plutôt de la guerre de tranchées tant il est vrai que dans le secteur la circulation a connu de fortes perturbations. Mais il faut bien que les travaux se fassent et tous les désagréments seront vite oubliés même s'il faudra patienter encore avenue Jean-Jaurès.

**Avenue Jean-Jaurès.** Les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement ont commencé le 10 janvier, entre l'avenue Anatole-France et l'avenue Rosa-Luxemburg et devraient se poursuivre jusqu'à mi-février. Le chantier se déplacera ensuite dans la seconde partie de cette longue artère, de l'avenue Rosa-Luxemburg à la rue Suzanne-Valadon. La circula-

tion est coupée durant les travaux, sauf pour les riverains. Les travaux de voirie suivront immédiatement, c'est-à-dire dès mars pour la partie basse de l'avenue. La circulation sera là encore très perturbée.

Au total, si la météo est favorable, tout devrait être terminé avant l'été.

**Place Lénine.** Le revêtement de chaussée qui n'avait pu être posé en décembre à cause de la neige, devait l'être fin janvier début février. L'aménagement de la place doit se poursuivre jusqu'à fin mars. Le résultat des fouilles archéologiques a fait évoluer quelque peu le projet initial. Il intègre désormais la mise en valeur du puits et des contreforts de la collégiale mis au jour lors des fouilles.

**Avenue Elisée-Reclus.** Les travaux de revêtement de l'avenue Elisée-Reclus ont été réalisés

courant janvier ainsi que la réfection des trottoirs de la rue Frédéric-Mistral. Dans sa partie haute, l'avenue a été décaissée puis empierrée avant la pose du nouvel enrobé.

**Autres travaux.** La campagne de revêtement se poursuit dans les rues Jean-Teilliet, Tour-Nègre et Beaumont. Le marquage de la piste cyclable entre la place Lasvergnes et le centre aquarécréatif doit également être

fait en février. L'éclairage du parking de la Salle des congrès a été amélioré par la pose de candélabres. Un impressionnant chantier d'adduction d'eau est en cours d'achèvement à hauteur de la station de traitement d'eau potable à la Croix blanche, entre le Chemin des abattoirs et la RD 941. Enfin, notons que l'élargissement et l'aménagement du Chemin des Gouttes pourrait être lancé courant mai.

### Floraison légère et parfumée

Ce sont plus de 80 frênes à fleurs qui remplaceront les 77 tilleuls de l'avenue Jean-Jaurès. Le choix s'est porté sur cet arbre relativement rare en milieu urbain qui présente au printemps une floraison blanche, légère et parfumée.

Son développement moyen permet de limiter les interventions aux abords des réseaux aériens voire des façades d'immeubles. Il supporte très bien la présence de revêtement à son pied. Cette essence permettra de diversifier le peuplement en ville et de limiter ainsi le risque de parasites.

## VITE DIT

### ECOLE MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leurs enfants nés en 2008 (ou 1<sup>er</sup> trimestre 2009), doivent retirer une fiche d'inscription au service Education de la mairie (ou sur le site [www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)), avant le 18 mars. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 11h45. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou [education@saint-junien.fr](mailto:education@saint-junien.fr)

### CINEMA

Le cinéma s'expose à La Mégisserie, jusqu'au 16 mars. Parallèlement, le Ciné Bourse ouvrira sa cabine de projection numérique au public (sur réservation) les 4 et 22 mars. Il propose également deux soirées spéciales (sur réservation) : la première le 25 février à 20h30 évoquera les années 50 et le noir et blanc ; la seconde le 22 mars à 20h30 sera consacrée aux nouvelles technologies. Réservations au 05 55 02 26 16.

### SCRABBLE

Saint-Junien Scrabble organise un tournoi amical en parties libres, le samedi 12 février de 14h00 à 18h00 au centre administratif (1<sup>er</sup> étage). La participation est de 3€ pour 3 parties. Une collation et un lot seront offerts à chaque joueur. Renseignements et inscriptions (avant le 10 février) auprès de Monique Dubourdeau, 05 55 02 24 68 ou de Rolande Guine, 05 55 02 43 06.

### VIE LIBRE

"Vie libre", l'association d'écoute et de soutien aux personnes qui veulent sortir de l'alcoolisme, tient une permanence à Saint-Junien, le troisième samedi de chaque mois de 10h00 à 11h30, au Centre administratif. Contact 05 55 04 15 08.

### PERMANENCE

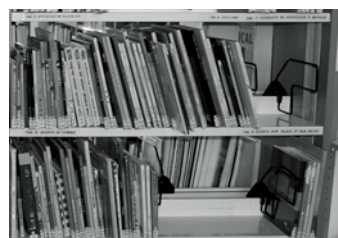
« PRO BT, (caisses de retraite et de prévoyance du Bâtiment et Travaux Publics) ouvre une permanence à Saint-Junien, à la Maison des droits, 16 bis avenue Gustave Flaubert. Elle se tient le premier jeudi de chaque mois de 9h à 17h, sur rendez-vous, tél. 0556115611.

### OCCITAN

La Maison de pays de Saint-Auvent propose depuis le 2 février, un atelier d'occitan limousin, un mercredi sur deux, à 15h30 à la salle des fêtes de Glane. Renseignements au 05 55 00 01 30 ou [www.maisondepays.org](http://www.maisondepays.org)



Le monde d'Olivier Julia est métallique. Orfèvre, sculpteur, émailleur, peintre, il expose ses oeuvres extraordinaires à la Halle aux grains.



## AU DOS

Les travaux s'achèvent à la Médiathèque municipale qui devra fermer ses portes tout le mois de mars pour réintégrer ses locaux.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél : 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)  
Directrice de publication : Annie Faugeroux  
Rédaction/crédit photo : Mairie  
Impression : Rivet, Limoges  
6000 exemplaires

## Une période d'observation...

L'absence depuis plusieurs mois de chroniques de l'opposition n'est pas due à un désintérêt de la vie locale mais à la volonté d'observer "autrement"... Pendant cette période, nous avons constaté :

1.-Que l'eau de Limoges est gustativement bonne ce qui change de l'eau antérieurement distribuée que beaucoup n'osaient pas boire.

2.-Le prix de l'eau déjà extrêmement élevé (3,64 € le m3 comprenant l'eau et l'assainissement) à Saint-Junien augmentera du fait de sa provenance nouvelle. A Limoges, le prix du m3 est de 2,80 € seulement.

3.-Que les 77 tilleuls de la rue Jean Jaurès ont été sacrifiés alors qu'ils étaient en bonne santé ; il faudra des dizaines d'années pour reconstituer ce patrimoine végétal.

4.-Que le complexe du stade du Chalet qui était un lieu agréable est devenu un labyrinthe de grillages avec d'une part le projet d'une piste d'athlétisme de 8 couloirs disproportionné compte tenu des moyens de la commune et d'autre part inadaptable compte tenu de l'emplacement extrêmement venté qui a été choisi.

5.-Que la vie commerciale est du fait du vote de la commune pour la création de nouveaux commerces transférée vers la zone commerciale Les Martines au détriment de l'activité du centre ville.

6.-Que le centre culturel, vaisseau fantôme sans capitaine depuis quelques mois, dérive sans but avec un public restreint et un déficit insupportable.

En résumé, cette période d'observation nous a permis de constater une vie locale sans passion ni cohérence, les compétences et les bonnes volontés s'engluant dans le système en place.

Les élus de la Liste Saint-Junien Autrement

D'ici un an et demi, le nouveau bâtiment de l'Office de tourisme dominera le square Curie, à l'angle de la place du Champ de foire, l'un des emplacements les plus passagers de la ville. Le 13 décembre dernier, le Conseil municipal a validé le projet architectural et voté l'enveloppe financière qui sera allouée au projet. La consultation des entreprises pour l'attribution des différents lots est en cours et les travaux devraient pouvoir commencer au printemps. L'Office de tourisme ne change donc pas de place mais s'agrandit considérablement puisque sa surface actuelle va être multipliée par trois pour atteindre les 100m2. Cela va nettement améliorer les conditions d'accueil des visiteurs mais aussi les conditions de travail des salariés et bénévoles de l'association. Il faut dire que les deux hôtes-guides sont actuellement bien à l'étroit au milieu des présentoirs de dépliants et des vitrines d'exposition. Il suffit que plus de



deux ou trois touristes viennent chercher de l'information pour frôler l'engorgement. Lorsque l'on sait qu'il en passe en moyenne 43 par jour (16 000 par an), on comprend qu'il fallait faire quelque chose. La municipalité a confié à l'architecte angoumoise, Frédérique Bua, la réalisation du projet.

Lequel devra répondre en matière d'économie d'énergie au classement de type bâtiment basse consommation. La construction utilisera pour les mettre en valeur des matériaux locaux tels que le bois de châtaigner ou le cuir. Appuyé sur l'actuel mur de soutènement de l'esplanade, l'édifice pourra véritablement jouer

son rôle de vitrine du tourisme de l'ouest Limousin.

Le montant global de l'enveloppe financière affectée à ces travaux s'élève à 321 250 euros HT. Pendant toute la durée du chantier, l'office de tourisme poursuivra son activité dans des locaux provisoires installés à proximité du champ de foire.

Vous vous posez une question sur l'avancement d'un projet, vous avez une proposition d'aménagement à réaliser : n'hésitez pas, écrivez à P'tit Bonjour à la Mairie de Saint-Junien !

Est-il encore possible de se procurer un badge d'accès à la déchetterie ?

LPB : Oui, pour cela, il suffit de se rendre au Service des ordures ménagères de la Communauté de communes Vienne Glane, 5 quai des Mégisseries, muni d'un justificatif de résidence. Renseignements au 05 55 02 87 35.

A-t-on le droit de se promener dans le parc du manoir du Châtelard ?

LPB : Oui, le parc est ouvert au public en dehors des heures d'ouverture de l'Accueil de loisirs, c'est-à-dire, en dehors des mercredis et des vacances scolaires.

Est-il possible de prendre le bus Saint-Junien/Limoges de la régie départementale pour effectuer un court trajet dans Saint-Junien intra muros, là où sont prévus les arrêts ?

LPB : Oui, cela est possible selon les tarifs et les horaires fixes établis par la Régie. Les arrêts peuvent être par exemple : le Champ de Foire, avenue d'Oradour-sur-Glane, le Carrefour de l'Europe.

Jusqu'à quel âge peut-on aller à l'Accueil de loisirs ?

LPB : Depuis cette année, les enfants peuvent fréquenter l'Accueil de loisirs jusqu'à l'âge de 15 ans. Renseignements au 05 55 02 10 21.

## Carnaval le 6 mars



Le défilé de carnaval aura lieu dimanche 6 mars. Tout le monde est invité à se retrouver au Champ de foire dès 14h30 pour que le cortège puisse partir vers 15h00.

Le défilé est ouvert à tous, petits et grands, déguisés ou non. Les animateurs de la mairie distribueront confettis et bonbons aux participants. Des groupes musicaux, des associations seront présents pour animer le cortège.

Comme il est de tradition, le roi carnaval sera brûlé au pont Notre-Dame vers 17h00.

## Fermée en mars pour réinstallation

# La Médiathèque rentre à la maison

Les travaux sont en cours d'achèvement à la Médiathèque municipale. D'ici fin février, les derniers coups de pinceaux auront été donnés et il sera temps pour les déménageurs de rapatrier les fonds et le mobilier exilés depuis un an avenue Elisée-Reclus.

La réinstallation de l'équipement et des collections va demander plusieurs semaines. La Médiathèque sera donc totalement fermée, y compris les locaux de l'avenue Elisée-Reclus, à partir du 1<sup>er</sup> mars et jusqu'à début avril (la date exacte de réouverture sera communiquée ultérieurement).

Avant la période de fermeture, les abonnés ont la possibilité d'emprunter un nombre d'ouvrages plus important et pourront les garder plus longtemps. Durant ces quelques semaines, il n'y aura pas de reprise de documents.

Le public doit donc patienter encore un peu avant de découvrir les locaux entièrement réaménagés et agrandis de la Médiathèque. Ils pourront

découvrir à cette occasion des collections enrichies de très nombreux documents puisqu'au total se sont près de 2000 titres qui ont été acquis en 2010.

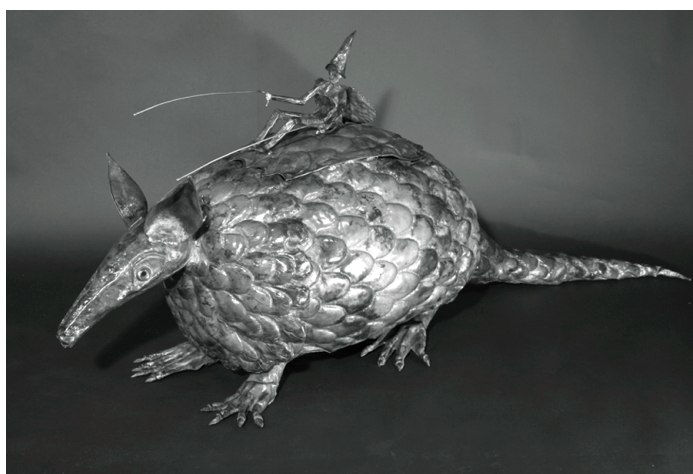


## Exposition d'Olivier Julia

# Métal d'art

Olivier Julia est à la fois, orfèvre, sculpteur et peintre sur métaux. La ville de Saint-Junien présente son œuvre jusqu'au 27 février à la Halle aux grains dans une étonnante exposition.

Orfèvrerie, dinanderie, émail, sculpture, l'artisan-artiste maîtrise toutes les techniques du travail du métal. Il est aussi l'inventeur du "Fire Painting", l'art de dessiner sur le métal avec le feu. C'est aussi l'art de révéler les signes du feu, au moyen de pigments, d'huiles, d'essences ou d'autres matières qui viennent parfois se joindre à la composition : fer, or, argent, émail, zinc. Le critique d'art André Ruellan juge les œuvres d'Olivier Julia « inédites et captivantes » et ajoute : « ce magicien des métaux et de la matière dont il maîtrise avec brio la structure, le façonnage, l'utilisation du chalumeau, la personnalisation picturale et la finition et la patine, offre des œuvres



extraordinaires, allant du bijou précieux au panneau spectaculaire et à la sculpture la plus étonnante de l'art contemporain où règnent le " Fire painting " inventé par l'artiste et l'art ancestral de la dinanderie ». L'exposition permettra au public de découvrir les sculptures, meubles, bijoux précieux, pan-

neaux muraux, toute l'impressionnante variété de la production d'Olivier Julia qui sera présent tous les week-ends à la Halle aux grains. Exposition visible jusqu'au 27 février, du mardi au vendredi de 14h30 à 19h00, samedi et dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00. Entrée libre.

## ESSENTIEL VILLE

### Agenda

7 au 21 février : Exposition "Annie Courtiaud - Je t'écris des images", Maison des Consuls.

11 février : Orchestre de Limoges et du Limousin, concert "Chabrier et Liszt", La Mégisserie à 20h30.

11 février : Loto du Lions club, Salle des fêtes à 20h30.

12 février : Tournoi de Scrabble, en parties libres, au Centre administratif de 14h00 à 18h00. Inscriptions jusqu'au 10 février au 05 55 02 24 68.

15 février : Danse, "Le syndrome de l'exilé" par la Cie Les Associés Crew, La Mégisserie à 20h30.

18 février : Loto de l'école élémentaire Chantemerle, Salle des fêtes à 20h30.

19 février : Tournoi de foot 11/13 ans, Palais des sports et Les Charmilles à partir de 13h30.

19 février : Pièce de théâtre proposée par la troupe de l'Etoile bleue "On a volé Jésus". salle de la rue Renan, 20h30.

26 février : Coupe de judo, Palais des sports.

26 et 27 février : Salon avicole, Salle des Seilles, de 9h00 à 18h00. Entrée 4 €.

5 et 6 mars : Tournoi de badminton, Gymnase des Charmilles.

6 mars : Carnaval, en ville à partir de 15h00.

9 et 10 mars : Cirque, "Perchés..." par la Cie Chabatz d'Entrar, La Mégisserie à 14h30 mercredi, à 20h30 jeudi.

10 et 11 mars : Braderie de vêtements du Secours populaire, salle Amédée-Burbaud de 9h à 18h.

11 mars: Loto des Vieux paniers, Salle des fêtes, 20h30.

## SERVICE

### Recensement agricole

La campagne de collecte d'informations du recensement agricole se déroule jusqu'en février 2011 auprès de toutes les exploitations agricoles. Le recensement agricole a lieu tous les 10 ans en France. Il fournit une photographie précise de l'agriculture régionale. Ainsi, il permettra de préciser les évolutions de l'activité agricole, de décrire les cultures, les superficies cultivées, les cheptels. Il donnera aussi des éléments en terme de diversification pratiquée dans les exploitations agricoles (notamment la transformation des produits de la ferme, le tourisme vert, la vente directe aux consommateurs ...).

L'enquêteur de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, muni d'une carte officielle se présentera dans toutes les exploitations de la commune.